

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 193

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 8

À l'alinéa 44, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au 1°, au 2° et au quatrième alinéa de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.